

Questions orales

ON DEMANDE UN RÉEXAMEN

● (1440)

L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je remercie le député de son importante question. Ma collègue, la ministre de l'Environnement, m'a remis aujourd'hui même un rapport confirmant que les renseignements météorologiques étaient insuffisants. Il recommande aussi au ministère des Pêches que tous les navires signalent chaque jour les conditions atmosphériques observées et que, avant l'ouverture de la saison de la pêche, des consultations aient lieu entre le ministère des Pêches et les services météorologiques du ministère de l'Environnement. J'ai ordonné aujourd'hui même à mon ministère de prendre des mesures dans ce sens.

Quant aux réductions, il n'y en aura aucune qui influera sur l'efficacité des renseignements météorologiques sur la côte du Pacifique.

* * *

LES AFFAIRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT AVEC LE QUÉBEC—LA PART DES INDIENS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Demain, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec signeront une entente de développement quinquennal de un milliard de dollars. Les Indiens du Québec ont été scandalisés d'apprendre que cette entente ne contenait aucune disposition visant à consacrer une partie de cet argent au développement des Indiens et des autochtones. De telles dispositions existent dans les ententes de développement conclues avec l'Ontario, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Le premier ministre peut-il nous assurer qu'il va discuter immédiatement de cette question avec le premier ministre du Québec et faire le nécessaire pour modifier cette entente, avant qu'elle soit signée demain?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'entente de développement industriel et régional vise à résoudre les problèmes de développement économique soulevés par la majorité des premiers ministres provinciaux. Les ententes, du moins celles que nous avons cherché à signer, reflètent le rythme de développement choisi par le gouvernement de chaque province. Nous savons qu'en même temps, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a tenu de nombreuses consultations au sujet des autochtones.

Si le député estime une plus grande intégration souhaitable, je me ferai un plaisir d'étudier la question. Je peux toutefois lui dire qu'apparemment, cette entente, la première que le gouvernement du Québec ait accepté de signer avec le gouvernement fédéral depuis des années, créera de nombreux emplois pour les Québécois. Tous les Québécois qui jugent souhaitable que le gouvernement fédéral coopère au développement économique de leur province estiment que cette entente apportera beaucoup au Québec.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, je dois signaler au premier ministre que l'entente conclue avec les autres provinces, et notamment avec l'Ontario, comportait des dispositions veillant à ce que les Indiens, les Métis et les Inuits ne soient pas oubliés. Le premier ministre va-t-il consulter le ministre des Affaires indiennes pour s'assurer que l'on inclura d'ici demain dans cette entente la même disposition que dans les ententes conclues avec les autres provinces, afin qu'une partie de ce milliard de dollars serve au développement économique des Indiens et des Inuits du Québec? C'est très important.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je peux assurer au député que les Indiens et les Inuits du Québec, dont un grand nombre vivent dans ma circonscription et votent même pour moi, ne seront oubliés en aucun cas, quelles que soient les circonstances.

LA QUESTION DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES POUR LES INDIENS

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme le sait ce dernier, si les autochtones ne participent pas à la préparation de l'entente-cadre, il leur sera pratiquement impossible de prendre part aux ententes auxiliaires. Comment peut-on conclure une entente entre le Canada et le Québec sans y prévoir des avantages économiques tangibles pour les Indiens?

L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, il y a deux choses que je voudrais dire au député. D'abord, il part d'une hypothèse erronée. Ensuite, les Indiens du Québec qui sont en cause bénéficieront évidemment des avantages économiques directs et indirects de l'entente.

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LE DOUBLE ÉTIQUETAGE

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Peut-il confirmer les nouvelles selon lesquelles il serait sur le point d'autoriser le double étiquetage, c'est-à-dire que les mesures métriques et impériales seraient indiquées sur les emballages? Après avoir consulté les représentants des consommateurs, des hommes d'affaires, des enseignants et des scientifiques un peu partout au Canada, va-t-il faire fi de leurs conseils? A-t-il cédé aux vieux fossiles dans son caucus?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, j'ai effectivement terminé ma période de consultations avec les divers groupes d'intérêts, et j'en suis à l'étape de la préparation des recommandations que j'ai l'intention de faire au Cabinet dans les meilleurs délais, après quoi je ferai les annonces requises en conséquence.